



Difficultés méthodologiques posées par l'analyse de la radicalisation

Caroline Guibet Lafaye

► To cite this version:

Caroline Guibet Lafaye. Difficultés méthodologiques posées par l'analyse de la radicalisation. RadicalisationS école thématique CNRS, Sep 2016, Paris, France. hal-01364028v2

HAL Id: hal-01364028

<https://hal.science/hal-01364028v2>

Submitted on 10 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RADICALISATIONS

École thématique du CNRS

Paris, 12-15 septembre 2016

Journée 1 : Radicalisation : définitions et approches méthodologiques

« Difficultés méthodologiques posées par l'analyse de la radicalisation »

Caroline GUIBET LAFAYE¹

La question préliminaire qui se pose à l'ouverture de ces journées est celle de savoir si les sciences sociales disposent d'outils méthodologiques appropriés pour étudier, d'une façon cohérente et rigoureuse, le phénomène de la violence, motivée politiquement (voir Rabin, 2009, p. 175) et les formes de la radicalisation. É. Balibar (1996) souligne l'existence, au sein de nos sociétés, d'un interdit de connaître, de savoir et d'explorer de l'intérieur la violence en général ainsi que les formes particulières qu'elle peut prendre. L'exécutif le 9 janvier 2016 évoquait sa lassitude face aux efforts des sciences humaines et sociales pour expliquer la violence qui a touché la France en 2015 et assimilait le fait d'expliquer à celui d'excuser (voir Valls, 2016, à Matignon). Nous envisagerons trois difficultés méthodologiques posées par l'analyse des radicalisations, d'ordre terminologique, analytique et empirique.

1. Les usages terminologiques

Une première difficulté auxquelles les études sur les radicalisations, comme celles sur le terrorisme, sont confrontées au risque de s'enfermer dans des débats interminables sur des questions définitionnelles (Sanchez-Cuenca, 2013, p. 404). Le recours à la notion de

¹ CNRS, Centre Émile Durkheim (Univ. de Bordeaux – Sciences Po). Contact : c.guibetlafaye@wanadoo.fr ou caroline.guibetlafaye@u-bordeaux.fr.

radicalisation, pour désigner la potentialité du terrorisme, s'y prête particulièrement tant le concept est flou, indéterminé et d'une extension imprécise (voir Guibet Lafaye et Rabin, 2016/2017), quoi qu'il en soit de l'identification d'« indicateurs » de la radicalisation, produit par l'appareil politique.

Que l'on évoque la radicalisation ou le terrorisme, l'usage de telle ou telle catégorie du vocabulaire, dans le discours public et par le politique, comporte intrinsèquement des enjeux relevant de l'affrontement idéologique.

L'objectivité d'un terme comme « terrorisme » n'est qu'apparente et ce concept n'a que peu d'intérêt analytique, au-delà de sa fonction d'anathématisation sociale, comme le reconnaissent aujourd'hui les experts de la violence politique, tout horizon idéologique confondu (voir Crenshaw , 1992, p. 1-2). L'exemple italien permet d'entrevoir les enjeux idéologiques inhérents au travail de catégorisation sociale de la violence politique. Le terme « radicalisation » subit également aujourd'hui une mutation notable (voir Guibet Lafaye et Brochard (2016), concernant à la fois l'évolution de ses usages dans la presse ainsi que dans le discours politique (Guibet Lafaye, 2016a).

Dans ses usages actuels, radicalisation signifie terrorisme/terroriste potentiel. Pourtant, le champ sémantique du syntagme « radicalisation » est bien moins étroit que celui de « terrorisme », et plus encore de « terrorisme islamique », puisqu'il peut signifier se « baser sur un principe, un fondement radical » (Richard, cité in *TLF*), « rendre plus fondamental, plus extrême » (H. Guilbeaux, *Let. à R. Rolland*, in R. Rolland, *Journ. des années de guerre 1914-1919*, p. 1204 in *Quem. DDL* t. 7) et pour « radical » : relatif à la racine, à l'essence de quelque chose ; concerne le principe premier, fondamental, qui est à l'origine d'une chose, d'un phénomène ; qui a une action décisive sur les causes profondes d'un phénomène ; qui va jusqu'au bout de chacune des conséquences impliquées par le choix initial ; ou encore et par extension : complet, total, absolu, sans exception ou atténuation (*TLF*)¹.

Qu'il soit question de terrorisme ou de radicalisation, la question n'est pas simplement *terminologique* (Sanchez-Cuenca, 2013, p. 383), en particulier lorsqu'il est question d'en produire une analyse. En effet, s'il n'existe pas d'accord sur les limites et l'extension du phénomène que l'on veut expliquer la construction de théories et les analyses empiriques sont vouées à l'échec. En effet, comment peut-on sélectionner des événements, en vue d'une étude comparative, s'il n'y a pas d'accord sur ce qui peut être identifié comme du terrorisme ? Dans certains cas, l'identification est immédiate, comme pour les BR en Italie. Dans d'autres, elle est bien moins aisée (comme par exemple avec la répression sous le régime Pinochet). Selon la

¹ La radicalité étant le « fait ou caractéristique de ne pas admettre d'exception ou d'atténuation ».

définition privilégiée du terrorisme ou de la radicalisation, le champ d'extension du phénomène varie.

La difficulté inhérente aux définitions existantes, qu'il soit question de la radicalisation ou du terrorisme, est qu'elles ont été produites à partir de processus inductifs plutôt qu'elles n'ont été construites théoriquement. Une double difficulté surgit alors. Du fait de la variation empirique de leurs formes, la définition qui peut être attribuée à ces phénomènes peut être soit trop générale – évoquant non pas seulement le terrorisme mais de multiples autres formes de violence politique ou encore la radicalisation violente mais aussi l'engagement rigoriste ou politique –, soit trop restrictive, laissant de côté d'importants exemples de ces phénomènes. De surcroît, quand bien même la définition adoptée peut être utile pour mener des travaux empiriques, elle ne garantit pas nécessairement un éclairage adapté de la radicalisation ou du terrorisme, comme forme unique et spécifique de violence politique.

Enfin l'analyse de la radicalisation comme du terrorisme, tournée vers l'identification de circonstances favorables à ces phénomènes, s'affronte à l'absence d'études empiriques significatives de facteurs transnationaux (Crenshaw, 1981, p. 381).

2. Le cadre théorique

2.1 LA RADICALISATION APPELLE-T-ELLE DES METHODOLOGIES SPECIFIQUES D'ANALYSE ?

Y a-t-il une exception méthodologique de l'analyse de la radicalisation ?

Un second écueil à éviter dans l'analyse des radicalismes réside dans « la prédominance des approches stratégiques, morales ou centrées sur les individus radicalisés au détriment de celles restituant la violence politique dans son histoire longue. » (Bonelli, 2011, p. 10) De même, il serait inapproprié d'en faire un phénomène *sui generis* décontextualisé. Or la plupart des chercheurs étudient le radicalisme islamique comme un phénomène en soi et pour soi, en maintenant des frontières étanches avec les autres champs des sciences sociales (Bonelli, 2011, p. 10).

L'approche hypersubjectiviste que permet la substitution du terme « radicalisation » à celui de « terrorisme » tend à favoriser une analyse basée sur l'individualisation excessive de la violence : la responsabilité est pensée et identifiée comme incombant en premier lieu à l'individu plutôt qu'à la société (voir Felices-Luna, 2008, p. 163 ; Guibet Lafaye, 2016). Les gens impliqués dans la lutte armée sont alors appréhendés et peints comme *des « terroristes »*

fanatiques et non pas comme des personnes qui luttent contre un ordre social injuste ou appréhendé par elles comme injuste. Si le choix de cette approche a des enjeux publics, politiques et médiatiques, il ne doit pas orienter systématiquement la méthodologie scientifique. Les modèles psychopathologiques d'interprétation de la violence politique et des trajectoires de radicalisation visent surtout à disqualifier les terroristes et à évacuer de la discussion la composante politique du phénomène de la violence extrémiste (Rasch, 1979, p. 79-80).

Le passage par la violence, fondé sur des motifs politiques et des revendications, n'est pas un « dysfonctionnement », une « subjectivité pathologique »¹ réservée à des fanatiques, à des individus manipulés ou frustrés. Il est certain que, dans un contexte où la violence armée se développe au cœur des démocraties libérales, la tentation est forte de l'identifier à un phénomène de déviance sociale, relevant de la personnalité pathologique de ses acteurs (voir Rapin, 2008, p. 187). Pourtant le passage par la violence ne répond pas nécessairement à des déterminismes sociologiques ou psychologiques (Guibet Lafaye, 2016b)², mais s'inscrit dans des configurations sociales, historiques et politiques qu'il faut étudier dans leur singularité, en faisant varier les niveaux d'analyse. Néanmoins aujourd'hui la plupart des chercheurs étudient le radicalisme islamique comme un phénomène en soi et pour soi, en maintenant des frontières étanches avec les autres champs des sciences sociales (Bonelli, 2011, p. 10).

À l'inverse l'analyse, en sciences humaines et sociales, doit comprendre la violence politique en référence aux motivations, points de vue et expériences des diverses parties impliquées. Elle peut également convoquer les théories sur les mouvements sociaux (Della Porta, 2010), l'action collective et la résistance dans l'analyse de ces phénomènes et de leurs dynamiques³. Le renouvellement de l'analyse des processus de radicalisation passe en effet par une analyse croisée de la violence politique et des mouvements sociaux à trois niveaux, en l'occurrence macro-contextuels, organisationnels intermédiaires et micro-individuels (voir Della Porta, 2010, p. 288). L'approche en termes d'action collective et de mobilisation des ressources (Della Porte, 2010) s'articule en effet selon 1. un niveau macro-analytique, correspondant à la structure des opportunités politiques qui influe sur les choix stratégiques des acteurs collectifs ; 2. un niveau méso-analytique, s'identifiant aux dynamiques internes des

¹ Pas plus qu'une « pulsion de mort » (L'Heuillet, 2009) : « Les terroristes fanatiques ou embrigadés, mettent leur mort au service de la mort parce qu'ils sont convaincus, au moins le temps de leur recrutement, par la négation nihiliste, qui ne promet rien d'autre que de prendre part à la destruction d'un monde haï » (L'Heuillet, 2009, p. 320).

² Le discours politique tend néanmoins à privilégier le paradigme du déterminisme social.

³ Voir notamment Araujo, 1980 ; Fare et Spirito, 1982 ; Zwermer, 1992 ; Talbot, 2001 ; Israël, Lyons et Mason, 2002 ; Ruggiero, 2005 ; Felices-Luna, 2008, p. 164.

différentes organisations des mouvements sociaux ; 3. un niveau micro-analytique, relatif aux motivations des acteurs et aux processus par lesquels ils attribuent du sens aux événements (voir Rapin, 2008, p. 196).

Ces niveaux peuvent se spécifier à partir de quatre variables (Sommier, 2008, p. 59) : la question de la répression et celle des rapports que les groupes entretiennent avec le sujet révolutionnaire de référence ; l'examen des organisations de mouvement social et de leurs relations ; le niveau micro-sociologique malheureusement réduit à la réflexion sur les effets cognitifs et affectifs du fonctionnement en petits groupes, dans la mesure où notre connaissance des déterminants individuels à la radicalisation reste très fragmentaire en dehors du cas italien et, dans une mesure moindre, du cas allemand. Toutes ces dimensions exercent des effets contrastés du point de vue de la temporalité du mouvement, c'est-à-dire en phase initiale pour la formation de dispositions, en phase de lutte armée pour l'élévation des niveaux de violence et enfin en phase de désengagement. (Sommier, 2008, p. 60)

Cette approche multi-niveaux permet d'éviter l'écueil de l'individualisation excessive et contribue à replacer les radicalisations ainsi que la violence politique dans la tradition des mouvements sociaux. Cette mise en perspective est d'autant plus pertinente que le passage à la violence n'est presque jamais le fait d'un seul groupe d'acteurs : il résulte de processus dits « d'engrenage » et il est particulièrement significatif que la terminologie de radicalisation utilisée dans les écrits sur le terrorisme occulte celle de l'escalade. » En procédant à cette remise en perspective théorique, on évite ainsi l'« *exceptionnalisme méthodologique* » dans l'étude de la violence politique » (Bonelli, 2011, p. 12) et on lui applique les outils ordinaires des sciences sociales.

2.2 DES BIAIS METHODOLOGIQUES : DES APPROCHES DELAISSEES

a. Si, pour une part, l'approche inductive et les études de cas dominant les études sur le terrorisme (Sanchez-Cuenca, 2013, p. 404), sur la radicalisation et la violence politiques, d'autres approches sont en revanche délaissées, en particulier les théories du choix rationnel. Celles-ci partagent des traits communs avec la théorie de l'action collective, pour autant qu'elles considèrent que (α) la violence est un choix rationnel ; que (β) le contexte influe sur les options stratégiques des acteurs ; que (γ) des ressources spécifiques sont mobilisées en fonction des interactions avec le pouvoir (Rapin, 2008, p. 198).

De façon générale, les théories du choix rationnel ont permis d'importantes contributions à l'étude du terrorisme, en s'intéressant aux interactions stratégiques entre les organisations illégales, l'État, les groupes sociaux, les conséquences de la répression d'État, les effets mobilisant/incitatifs de la violence, le choix des cibles et des tactiques – comme l'attaque suicide –, les relations entre les acteurs illégaux et leurs soutiens. Toutefois la principale limite de ces approches réside dans la dissociation entre les modèles formels et la recherche empirique ainsi que dans la propension de ces études à ne s'intéresser qu'à des aspects limités de phénomènes de violence infiniment plus complexes (voir Sanchez-Cuenca, 2013, p. 382). Par exemple, l'analyse en termes de fins et de moyens prête souvent peu d'attention à la dynamique organisationnelle interne du groupe, en tant que facteur explicatif de ses orientations stratégiques (Rapin, 2008, p. 199).

b. Notre propos n'est pas de suggérer qu'il faille délaisser toute interprétation en termes subjectivistes mais de souligner que d'autres approches que l'approche psychopathologique, ou en termes de frustration/agression, sont plus heuristiques, telles celles précédemment évoquées ou encore l'interprétation en termes de carrière subjective (voir Stebbins, 1970) ou de carrière déviante. Ce dernier concept envisage la subjectivité des acteurs comme moyen privilégié de compréhension et d'interprétation de leurs réalités. R. Stebbins (1970) utilise le terme de carrière subjective pour caractériser l'interprétation et la reconnaissance que l'individu fait des événements passés et futurs *en lien à une identité en particulier* mais, surtout, la manière dont cet individu évalue les imprévus importants qu'il a dû confronter dans le passé ou qu'il devra confronter dans le futur. Autrement dit, la carrière subjective permet de mieux comprendre l'évolution de l'individu, particulièrement en ce qui concerne les divergences par rapport à son parcours attendu au regard d'une carrière objective. Elle donne accès à *la vision personnelle que les individus ont de leurs situations et du rôle de celles-ci*, dans leur parcours actuel et futur.

La notion de carrière subjective « favorise une description interprétative et explicative des diverses actions en saisissant le sens subjectif et objectif que l'acteur, par la suite, donne à ses actions ou inactions, tout en considérant également les contraintes objectives de cheminement imposées par le cursus préétabli d'une institution (Passeron, 1989). (Felices-Luna, 2008, p. 165) De plus, cette perspective met l'accent sur la dialectique de la continuité et du changement, ainsi que sur les décisions et les processus d'opportunités et de contraintes situationnelles qui sont, à leur tour, conditionnés par les contextes socio-structurels (Ulmer, Spencer, 1999). L'action des individus peut ainsi être mise en rapport avec les milieux

institutionnels, la structure sociale et les contextes socio-historiques, lesquels permettent de mieux rendre compte du « devenir biographique » des acteurs sociaux.

c. Enfin, l'approche interactionniste s'appuie, pour appréhender les carrières déviantes, sur un cadre conceptuel mobilisant des notions telles que l'engagement, l'attachement, l'identité, l'étiquetage et le stigma.

3. L'accès aux terrains et aux sources

3.1 LE RECUEIL DE DONNEES PRIMAIRES

La dernière des difficultés que nous aborderons concerne l'accès au terrain. L'étude d'un mouvement terroriste, utilisant la violence illégale ou socialement appréhendé comme déviant et suscitant l'intérêt de la police, confronte les chercheurs à des problèmes d'accès au terrain (voir Cardi et Pruvost, 2011). Concernant la violence illégale, le recueil de données primaires est d'une grande difficulté, tout en constituant un élément essentiel de la recherche.

80 % des travaux sur le terrorisme seraient uniquement fondés sur des matériaux de seconde main (ouvrages, revues, presse) (Silke, 2007). 65 % des articles ne sont que des critiques d'autres publications (Silke, 2007). 1 % seulement des recherches sont basées sur des entretiens et aucune enquête systématique n'a été menée avec des jihadistes (Silke, 2008 ; Bonelli, 2011, p. 9).

La difficulté de connaître et d'étudier le phénomène de la violence illégale est liée aux obstacles à la réalisation de recherches empiriques sur ses acteurs, difficilement identifiables et difficilement localisables (Balencie et De La Grange, 2001). Bien souvent, les récits existant sont fondés sur des affirmations qui ne sont ni explicites ni factuellement démontrables (Crenshaw, 1981, p. 379). Les documents publiés se nourrissent principalement de renseignements obtenus à travers des sources secondaires provenant de journalistes, des forces de l'ordre (Felices-Luna, 2005) ou de sources judiciaires, sans pouvoir s'appuyer sur l'expérience et les trajectoires réelles des acteurs engagés dans cette violence ou des parcours perçus comme déviants. Du fait de ces difficultés, on se trouve contraint à croiser les sources et à avoir un regard indirect (Lacroix, 2011). Ainsi l'accès au comportement terroriste ou radical est si restreint que l'on s'en trouve scientifiquement limité dans la capacité à développer des théories, *fondée empiriquement*, sur le terrorisme ou la radicalisation (voir Merari et Friedland, 1985 ; Smith et Morgan, 1994 ; Ruby, 2002, p. 16)

3.2 LA REALISATION DE L'ENQUETE EN TERRAIN SENSIBLE

L'accès aux terrains négociés, ceux ouverts par les activités illégales ou partisans posent des difficultés spécifiques au travail d'enquête. Au-delà de la mise en danger physique, les organisations partisans, les sectes religieuses, les groupuscules politiques, les mouvements extrémistes (voir Grills, 1998 ; Coutin et Hirsch, 1998¹) peuvent placer l'enquêteur dans une situation de parti-pris (voir Cefai et Amiraux, 2002). L'enquêteur n'est pas toujours à même de contrôler toutes les informations qu'on lui transmet, de maîtriser son rapport affectif, éthique ou politique à l'objet et de maintenir une attitude d'« engagement distancié », garante de son sens critique.

La relation aux enquêtés

Les organisations bureaucratiques et partisans disposent par exemple d'une panoplie de contraintes, de sanctions et d'interdictions que l'on ne retrouve pas sur d'autres terrains (Cefai et Amiraux, 2002). Elles sont mises en œuvre en vue d'orienter, de tronquer ou de bloquer le cours de l'enquête. Confronté à ces difficultés, de manière distincte ou simultanée, l'enquêteur, *sans qu'il s'en rende systématiquement compte*, au moment d'opérer sur le terrain, entre dans une *relation complexe avec les enquêtés*. Les différentes tractations qui vont lui donner accès à des interlocuteurs sélectionnés pour la pertinence de leur position, de leurs expériences ou de leurs connaissances présumées prennent rarement en compte ces difficultés synthétisées par Lee et Zanetti sous le label de « sujets sensibles ». L'analyse du rapport à l'objet intervient dans la plupart des cas *a posteriori*, comme un moment réflexif de la restitution des résultats et de l'exposition des méthodes de recherche.

En outre, sur ces terrains, l'accès aux « informations » est rarement immédiat. Il a un coût et peut se révéler piégé. Se pose la question de savoir qui les a produites, avec quelles finalités ? À qui sont-elles destinées ? Quels effets en sont attendus ? Le travail de vérification de la fiabilité des données de n'importe quel processus d'enquête est ici compliqué par le fait que les conditions de production, de conservation et de diffusion des données ne sont pas toujours explicites. L'accès aux terrains ou aux archives est contrôlé par des « parrains » (*sponsors*) et des « portiers » (*gatekeepers*) à qui il faut payer des *droits d'entrée* et promettre quelque rémunération matérielle ou symbolique, qu'il faut « se mettre dans la poche », dont il faut

¹ Sur une comparaison entre terrains sur des opposants politiques aux États-Unis, en Argentine sous la dictature militaire et au Kenya revenu au multipartisme.

s'assurer la bienveillance et à qui il faut soutirer des autorisations et des cautions, des passe-droits et des rendez-vous. « Les acteurs fabriquent des façades (*fronts*) derrière lesquelles ils se protègent, distillant les informations en fonction des effets qu'ils escomptent provoquer, *orientant la perception et le jugement de l'enquêteur, selon leurs anticipations du rapport final* qu'il rendra public et des conséquences de cette publication pour leurs propres intérêts » (Cefaï et Amiraux, 2002). Cette difficulté est également présente lorsque les acteurs sont interrogés en milieu pénitentiaire.

L'engagement de soi

Le travail sur des milieux militants ou sur des cercles religieux confronte l'enquêteur à la question de l'*engagement de soi*. Celui-là « est le support d'attribution de prédicats » (Cefaï et Amiraux, 2002). Il est perçu comme le membre d'une classe sociale, d'une religion ou d'une génération, et cette opération de catégorisation va de pair avec certains registres d'interaction. Il est parfois contraint d'entrer en discussion avec les enquêtés sur ses convictions personnelles, d'exposer sa face privée à des interlocuteurs dont il exige parfois la même chose (Cefaï et Amiraux, 2002). La question n'est pas anecdotique car l'accès aux données et la réception du chercheur en dépendent parfois.

Cette proximité pose la question de savoir jusqu'où le travail de compréhension ne se transmue pas en travail de justification. Jusqu'où l'enquêteur, à force d'empathie, de décentrage et d'écoute, n'évolue-t-il pas ses propres repères d'expérience et de jugement ? Faut-il et comment *signifier éventuellement à ses interlocuteurs que l'on n'est pas forcément d'accord* avec eux, sans briser la confiance gagnée, jour après jour, voire rendre impossible la suite de l'enquête ? L'ambivalence est insoluble.

Ainsi l'épreuve d'une complicité avec les enquêtés a souvent pour revers un sentiment de double jeu. On se trouve contraint d'entrer dans des univers de croyances auquel on n'adhère pas. On s'installe, ce faisant, dans un *sentiment de mensonge et d'usurpation vis-à-vis de personnes que l'on côtoie* et avec qui peut se créer une proximité, fondée sur l'empathie.

De surcroît, la confrontation à des actes que l'on désapprouve sans pouvoir les dénoncer, du fait d'un « devoir de réserve », n'est pas toujours facile à vivre. Enfin l'enquêteur est parfois conduit, en s'immergeant dans les mondes de ses enquêtés et en répondant à leurs sollicitations, à entrer dans des zones douteuses moralement, sinon hors des frontières de la légalité.

Deux mots de conclusion

L'étude des radicalisations n'appelle donc pas d'«*exceptionnalisme méthodologique*» mais produit des difficultés spécifiques tenant à sa désignation comme se situant aux marges de la légalité.

Références

- Araujo A.-M., *Tupamaras : des femmes de l'Uruguay*, Paris, Édition des Femmes, 1980.
- Balancie Jean-Marc et La Grange Arnaud de (dir.), *Mondes rebelles - guérillas, milices, groupes terroristes - L'encyclopédie des acteurs, conflits et violences politiques*, Paris, Michalon, 2001.
- Bonelli Laurent, « De l'usage de la violence en politique », *Cultures & Conflits*, n° 81-82, printemps/été 2011, p. 7-16.
- Cardi Coline et Geneviève Pruvost, « La violence des femmes : occultations et mises en récit », *Champ pénal/Penal field* [En ligne], vol. VIII | 2011, mis en ligne le 11 juin 2011.
- Cefaï Daniel et Valérie Amiraux, « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. Partie 1 », *Cultures & Conflits*, n° 47, 3/2002, p. 15-48.
- Coutin S.B. et S.F. Hirsch, « Naming Resistance : Ethnographers, Dissidents, and States », *Anthropological Quarterly*, 1998, 71, p. 1-17.
- Crenshaw M., « The Causes of Terrorism », *Comparative Politics*, vol. 13, n° 4. (Jul., 1981), p. 379-399.
- Crenshaw Martha, « Current Research on Terrorism : The Academic Pespective », *Studies in Conflict and Terrorism*, vol 15, 1992, p. 1-2.
- Della Porta D., « Mouvements sociaux et violence politique », in Crettiez X. et L. Mucchielli (dir.), *Les violences politiques en Europe. Un état des lieux*, Paris, La Découverte, 2010.
- Fare I. et F. Spirito, *Mara et les autres*, Milan, Feltrinelli, 1982.
- Felices-Luna M., « Déviance et politique : la carrière des femmes au sein de groupes armés contestataires », *Déviance et Société*, 2, 2008, p. 163-185.
- Felices-Luna M., *L'implication des femmes au sein des groupes armés contestataires : le cas du Pérou et de l'Irlande*, Montréal, Université de Montréal, 2005.
- Grills S., « On Being Nonpartisan in Partisan Settings : Field Research Among the Politically Committed », in S. Grills (dir.), *Doing Ethnographic Research : Fieldwork Settings, Thousand Oaks*, Sage, 1998.
- Guibet Lafaye C., « Radicalisation : de l'adversaire à l'ennemi », *Participations*, 2006a, à paraître.
- Guibet Lafaye C., « Interprétations politiques de la causalité terroriste », *Metabasis.it*, Frammenti 3, XI, n° 21, Univ. Insubria – Varese (Italie), mai 2016b, DOI: 10.7413/18281567079. http://www.metabasis.it/articoli/21/21_Guibet%20Lafaye.pdf
- Guibet Lafaye C. et P. Brochard, « La radicalisation vue par la presse : fluctuation d'une représentation », *Bulletin de Méthodologie Sociologique (BMS)*, Paris, Sage, vol. 130, n°1, 2016, p. 1-24.
- Guibet Lafaye C. et A.-J. Rapin, « Individualisation et dépolitisation d'une notion : évolutions contemporaines de la sémantique de la radicalisation », *Politiques de communication*, n° 8, mai 2017, PUG, Grenoble.
- Israël M., T. Lyons et C. Mason, « Women, Resistance and Africa: the Role of Women in the Zimbabwean, South African and Eritrean Armed Struggles », *Humanity and Society*, 2002, 26, 3, p. 196-213.

L'Heuillet Hélène, *Aux sources du terrorisme. De la petite guerre aux attentats-suicides*, Paris, Fayard, 2009.

Lacroix Isabelle, « Les femmes dans la lutte armée au Pays basque », *Champ pénal/ Penal field* [En ligne], vol. VIII | 2011, mis en ligne le 11 juin 2011.

Merari Ariel et Nehemia Friedland, « The Psychological Impact of Terrorism: A Double-Edged Sword », *Political Psychology*, 1985, vol. 6, n° 4 (Dec., 1985), p. 591-604.

Passeron J.-C., « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, 1989, 31, 1, p. 3-22.

Rapin A.J., « L'objet évanescant d'une théorie improbable : le terrorisme et les sciences sociales », *Cahiers du Réseau Multidisciplinaire d'Études Stratégiques*, 5(1), p. 165-213, 2008.

Rapin Ami-Jacques, « Does terrorism create terror? », *Critical Studies on Terrorism*, 2/2, 2009, p. 165-179.

Rapin Ami-Jacques, « Le professionnel de la lutte armée, militant par excellence ou pernicieux déviant? Le terrorisme d'extrême gauche en Europe, 1969-1979 », in José Gotovitch et Anne Morelli (dir.), *Militantisme et militants*, Bruxelles, EVO, 2000, p. 54-64.

Rasch Wilfried, « Psychological Dimensions of Political Terrorism in the Federal Republic of Germany », *International Journal of Law and Psychiatry*, vol. 2, 1979, p. 79-85.

Ruby C.L., « The Definition of Terrorism », *Analyses of Social Issues and Public Policy*, 2(1), 2002, p. 9-14.

Ruggiero V., « Brigade Rosse: Political Violence, Criminology and Social Movement Theory », *Crime, Law and Social Change*, 2005, 43, p. 289-307.

Sanchez-Cuenca Ignacio, « Terrorism and the State », in Victor Nee, Tomas Snijders, Rafael Wittek (dir.), *Handbook of Rational Choice Social Research*, Stanford, Stanford University Press, 2013, p. 381-410.

Silke A., « Holy Warriors : Exploring the Psychological Processes of Jihadi Radicalisation », *European Journal of Criminology*, 5(1), 2008, p. 99-123.

Silke A., « The Rise and rise of terrorism studies », *The Guardian*, 3 juillet 2007.

Smith B.L. et K.D. Morgan, « Terrorist right and left: Empirical issues in profiling American terrorists », *Studies in Conflict & Terrorism*, 1994, 17, p. 39-57.

Sommier Isabelle, « Les processus de radicalisation », *La violence révolutionnaire*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), « Contester », 2008, p. 59-93.

Stebbins R., « Career: The Subjective Approach », *The Sociological Quarterly*, 11, hiver 1970, p. 32-49.

Talbot R., « Myths in the Representation of Women Terrorists. Éire-Ireland: a Journal of Irish Studies », 2001, 35, p. 165-186.

Zwerman G., « Conservative and Feminist Images of Women Associated with Armed, Clandestine Organisations in the United States », *International Social Movements Research*, 1992, 4, p. 133-159.